



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES VENTE D'UN LOT (TERRAIN) MUNICIPAL

Avis est donné à l'effet que la Municipalité d'Ormstown requiert des offres d'achat pour la vente du lot dont elle est propriétaire et tel que ci-dessous présenté, un appel d'offres ayant été publiquement lancé sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (**SEAO**) en date du 8 février 2021. Le numéro de l'Avis est le **ORM210208** et le numéro de référence : **1450139**

Rue Isabelle, Futur lot 6419909, Sup. : 18637 mètres carrés (200 607 pieds carrés)

Le lot est actuellement en fin d'opération cadastrale, son numéro est réservé au Cadastre du Québec, ce pourquoi il est indiqué comme « futur ». Il est actuellement non construit et **la superficie constructible est de 11 637 mètres carrés (125 260 pieds) carrés, ce qui représente la superficie approximative de ce qui est à vendre en considération du présent appel d'offres.**

La différence au niveau du total de la superficie (environ 7 000 mètres carrés) est celle approximativement requise pour la construction de la rue, l'emprise municipale et la bordure de rue, en temps opportun.

La grille d'usage et de spécification est incluse et fait partie intégrante de l'appel d'offres.

Prix minimum demandé : 300 000\$

Tous les frais légaux, d'arpentage, de description technique et de notariat sont à la charge de l'acheteur. De plus, l'acheteur s'engage à signer l'acte de vente chez le notaire de la municipalité et à payer la balance due (moins le dépôt) et les taxes de vente (TPS/TVQ) au plus tard le **1^{er} avril 2021**

Les personnes intéressées doivent présenter leur soumission dûment complétée sur le formulaire préparé par la Municipalité sous enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée portant la mention " **APPEL D'OFFRES no. ORM210208 – Vente du futur lot 6419909 (rue Isabelle)**", au plus tard le **lundi le 1^{er} mars 2021 à 10h00.**

CONDITIONS :

- **QUE l'acheteur et ou le promoteur s'engage à respecter la grille de spécifications de la zone concernée au règlement de zonage, celle-ci permettant la constructions (usages) d'unités résidentielles unifamiliales et multifamiliales;**
- **QUE l'acheteur ou le promoteur s'engage à bâtir un minimum de 3 immeubles par année à la suite et à compter de la date officielle de vente;**
- **QUE l'acheteur ou le promoteur s'engage à construire les infrastructures nécessaires pour l'aqueduc et l'égout et de remettre le tout à la Municipalité après vérification et acceptation des travaux pour la valeur d'un (1\$) dollar;**

**En sus du formulaire de soumission prescrit, l'enveloppe devra contenir :
- une traite bancaire, ou autre forme d'acompte légalement reconnue,
dont le montant équivaut à 10% du montant de l'offre d'achat soumise à
la Municipalité et l'Annexe 2 signée (Déclaration du soumissionnaire).**

Les soumissions pourront être déposées en mains propres ou idéalement par messagerie spéciale dans l'éventualité d'une crise sanitaire toujours actuelle, lesdites soumissions devant être adressées de la manière suivante :

**M. François Gagnon
Greffier
Offre d'achat-Appel d'offres no. ORM210208
Municipalité d'Ormstown
5, rue Gale
Ormstown (Québec) J0S 1K0**

L'ouverture des soumissions se fera immédiatement après l'expiration du délai, soit le **lundi 1^{er} mars 2021, à 10h01.**

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur le formulaire de la Municipalité d'Ormstown disponible sur le SEAO (Système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec) à compter du **lundi 8 février 2021.**

Une **exception est cependant faite pour les résidentes et résidents d'Ormstown**, l'appel d'offres le formulaire de soumission pouvant vous être adressé par courriel en adressant une demande en ce sens au soussigné à l'adresse électronique suivante : greffe@ormstown.ca

Le présent avis complet pour être consulté sur le site internet de la Municipalité ou peut être consulté à l'hôtel de ville, sur demande, et en respectant les mesures de précaution en vigueur.

La présente ne constitue pas une offre de vendre. La Municipalité d'Ormstown ne s'engage à accepter ni la plus élevée, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires.

Donné, ce 9 février 2021



François Gagnon
Greffier

greffe@ormstown.ca

Lot 6419909



